

Communiqué de presse

Canicule : Talence mobilisée aux côtés des plus fragiles

Alors que les températures estivales s'annoncent particulièrement élevées, la Ville de Talence et son CCAS activent leur plan canicule pour accompagner les personnes fragiles et isolées. Ce dispositif repose sur une action coordonnée des services municipaux, du tissu associatif local et de bénévoles engagés, pour prévenir les risques liés à la chaleur et maintenir un lien avec les publics les plus vulnérables.

Un suivi attentif pour les personnes isolées

Dès le mois de juin, un courrier est envoyé aux Talençaises et Talençais de plus de 75 ans ou en situation de handicap, identifiés comme isolés. Ils sont invités à s'inscrire sur le registre communal du plan canicule afin de mettre en place un suivi personnalisé pendant toute la période estivale. Le service autonomie à domicile du CCAS coordonne ce dispositif, en lien étroit avec l'association Solidarité seniors, des jeunes en service civique et l'Espace seniors de Talence. Une fois inscrites, les personnes bénéficient de contacts téléphoniques réguliers. Ces échanges permettent de s'assurer que chacun va bien, de donner des conseils de prévention adaptés et de proposer, si nécessaire, une orientation vers un lieu frais proche de chez soi.

Tous les habitants peuvent signaler une personne vulnérable de son entourage, proposer leur aide ou relayer les conseils de prévention. Devenir bénévole pour participer aux appels téléphoniques est également possible.

Des îlots de fraîcheur accessibles à tous

En cas de fortes chaleurs, plusieurs lieux municipaux restent ouverts et offrent des espaces climatisés accessibles gratuitement. Le hall de l'Hôtel de Ville, le Dôme, le Forum des Arts et de la Culture, ainsi que les résidences pour personnes âgées Bel Air et Mon Village font partie des espaces identifiés comme refuges temporaires contre la chaleur. Les nombreux parcs talençais constituent également des îlots de fraîcheur essentiels offrant des zones ombragées et rafraîchies, ainsi que des points d'eau potable accessibles. En cas de canicule, les parcs et jardins de la Ville restent ouverts jusqu'à 23h, permettant aux habitants de profiter de la fraîcheur en soirée.

La chaleur, un risque réel pour la santé

Les épisodes de forte chaleur peuvent avoir de graves conséquences sur la santé, notamment chez les personnes âgées, les jeunes enfants et les personnes atteintes de maladies chroniques. Le risque de déshydratation, de coup de chaleur ou de malaise est réel et peut survenir rapidement.

Il est donc essentiel d'adopter les bons réflexes : boire de l'eau régulièrement sans attendre d'avoir soif, maintenir son logement au frais, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, prendre des nouvelles de ses proches et rester attentif à toute sensation inhabituelle.

- * S'inscrire au plan canicule ou signaler une personne isolée : CCAS de Talence – 05 56 84 78 75
- * Devenir bénévole : www.benevolat.talence.fr
- * Canicule Info Service (n° national) : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
- * Carte des lieux frais et conseils à retrouver sur : www.talence.fr/canicule-et-lieux-frais